

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 11 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ANTOINE Jean-Luc, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUHEM Gwenaëlle à Mme DELCROIX Séverine, MM : ACCETTONE Grégory à Mme DESMYTER Gaëlle, BRICE Emile à M. DESMOUCELLE Didier, CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric, SAVARY Gabriel à M. VELU Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202324 – Aménagement d'un terrain synthétique au stade municipal Jean Miot - Projet Territoriaux Structurants

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il devient avantageux pour la commune d'aménager un terrain synthétique en lieu et place du terrain naturel du stade Jean Miot.

En effet, cet équipement permet aux usagers de jouer dans de meilleures conditions grâce à sa résistance à l'eau (pluie, neige, givre,...), à une utilisation plus optimale et plus homogène toute l'année. Aussi, l'entretien d'un terrain synthétique est plus simple et moins onéreux avec un arrosage massivement réduit, la non-utilisation d'engrais,...).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la réalisation de l'aménagement d'un terrain synthétique au stade municipal Jean Miot,

PREVOIT son inscription au budget 2024,



SOLLICITE un accompagnement technique départemental et un financement au titre des Projets Territoriaux Structurants à hauteur de 25 % du montant total hors taxes du projet estimé à 772 353 Euros, soit une subvention de 193 088.25 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/05/2023
Le Maire
Frédéric DELANNOY

